

ORIGINAL : anglais

DATE : 4 mars 2022

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarante‑deuxième session**

**Genève, 28 février – 4 mars 2022**

Décisions de la quarante‑deuxième session du comité

*Document adopté par le comité*

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 2 DE L’ORDRE DU JOUR :

Élection des membres du bureau

Le comité a élu M. Ian Goss (Australie) président de la quarante‑deuxième session du comité et Mme Lilyclaire Bellamy (Jamaïque) présidente à compter de la fin de la quarante‑deuxième session et pour le reste de l’exercice biennal 2022‑2023. Le comité a également élu M. Jukka Liedes (Finlande) et M. Yonah Seleti (Afrique du Sud) aux postes de vice‑présidents pour l’exercice biennal 2022‑2023.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 3 DE L’ORDRE DU JOUR :

Adoption de l’ordre du jour

Le président a soumis pour adoption le projet d’ordre du jour diffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/42/1 Prov.2, qui a été adopté.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR :

Adoption du rapport de la quarante et unième session

Le président a soumis pour adoption le projet de rapport de la quarante et unième session du comité (WIPO/GRTKF/IC/41/4 Prov.2), qui a été adopté.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 5 DE L’ORDRE DU JOUR :

Accréditation de certaines organisations

Le comité a approuvé à l’unanimité l’accréditation de Ka’uikiokapō, de Native Nations Law and Policy Center, faculté de droit de l’Université de Californie à Los Angeles et de Structural Analysis of Cultural Systems (S.A.C.S.) en tant qu’observateurs ad hoc.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 6 DE L’ORDRE DU JOUR :

Participation des communautés autochtones et locales

Le comité a pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/42/3 et WIPO/GRTKF/IC/42/INF/4.

Le comité a vivement encouragé et invité les membres du comité et tous les organismes publics ou privés intéressés à contribuer au Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées.

Rappelant les décisions prises à la session de 2021 de l’Assemblée générale de l’OMPI, le comité a également encouragé les membres du comité à examiner d’autres modalités de financement.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 7 DE L’ORDRE DU JOUR :

Ressources génétiques

Le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/42/4, un nouveau document intitulé “Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques Rev.2”. Il a décidé que, à la clôture de ce point de l’ordre du jour le 4 mars 2022, le texte serait transmis à la quarante‑troisième session du comité, conformément au mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023 et au programme de travail pour 2022.

Le comité a pris note et débattu des documents WIPO/GRTKF/IC/42/5, WIPO/GRTKF/IC/42/6, WIPO/GRTKF/IC/42/7, WIPO/GRTKF/IC/42/8, WIPO/GRTKF/IC/42/9, WIPO/GRTKF/IC/42/10, WIPO/GRTKF/IC/42/11, WIPO/GRTKF/IC/42/12, WIPO/GRTKF/IC/42/INF/7, WIPO/GRTKF/IC/42/INF/8, WIPO/GRTKF/IC/42/INF/9 et WIPO/GRTKF/IC/42/INF/10.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 8 DE L’ORDRE DU JOUR :

Création d’un ou plusieurs groupes spéciaux d’experts

Le comité est convenu qu’une réunion d’un groupe spécial d’experts sur les ressources génétiques soit organisée avant la quarante‑troisième session du comité en appliquant mutatis mutandis les mêmes dispositions que celles convenues à la trente‑septième session au titre du point 6 de l’ordre du jour. Le comité est convenu que la réunion se tiendra le dimanche 29 mai 2022 de 9 heures à 16 h 30 (heure de Genève).

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 9 DE L’ORDRE DU JOUR :

Questions diverses

Ce point de l’ordre du jour n’a fait l’objet d’aucune discussion.

### DÉCISION CONCERNANT LE POINT 10 DE L’ORDRE DU JOUR :

Clôture de la session

Le comité a adopté ses décisions relatives aux points 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l’ordre du jour le 4 mars 2022.

[Fin du document]